

Programme de la conférence inaugurale du CALIF

28 mars 2022 – 14h00 à 18h30

- **Introduction : L'émergence de l'arbitrage en matière familiale (14h00-14h15)**
 - Elodie Mulon

- **Table ronde n° 1 : La convention d'arbitrage dans le contentieux familial (14h15-15h15)**
 - Les domaines d'application de l'arbitrage en matière familiale et les limites actuelles
 - Hélène Poivey Leclerc et François Carré

 - L'arbitrabilité du divorce et de ses conséquences
 - Dominique Piwnica et Frédérique Bozzi

 - Les clauses compromissoires en droit de la famille
 - Guillaume Barbe, Nathalie Dugaud et/ou Nathalie Couzigou

- **Table ronde n° 2 : Les arbitres dans le contentieux familial (15h15-15h45)**
 - Nomination et rôle des arbitres
 - Daniel Mainguy et un notaire (15')

 - Indépendance, impartialité, éthique des arbitres
 - Thomas Clay et un avocat spécialiste du contentieux familial (15')

- **Table ronde n° 3 : La procédure et la sentence arbitrales (15h45-16h15)**
 - Le règlement d'arbitrage du CALIF : procédure et sentence arbitrale
 - Maximin de Fontmichel et un avocat spécialiste du contentieux familial (15')

 - L'expertise dans l'arbitrage familial
 - Christelle Dewailly et Stéphane David (15')

- Pause (16 h 15 – 16 h 30)**

- **Table ronde n° 4 : L'articulation de l'arbitrage avec le contentieux et la médiation (16h30-17h00)**
 - Carine Denoit-Benteux
 - Soraya Amrani-Mekki

- **Table ronde n° 5 : Expériences étrangères et évolutions souhaitées (17h00-17h45)**
 - Les expériences étrangères d'arbitrage en droit de la famille
 - Suzanne Kingston, Isabelle Rein et Alexandre Boiché

 - Les évolutions législatives souhaitées en France
 - Alexandra Cousin et Muriel Cadiou

- **Conclusion : Le fonctionnement pratique du CALIF (17h45-18h15)**
 - Elodie Mulon et Gaëtan Escudey